

BIBLIOTHÈQUES DES VILLES ANCIENNES DE MAURITANIE *par J.-M. Arnoult (Rapport annuel 1999)*

Depuis la fin des années 60, la communauté internationale s'est attachée à trouver des solutions pour arrêter le déplacement ou la disparition progressive des communautés rurales et urbaines africaines situées dans la zone désertique la plus défavorable. L'ensablement, lié à la chaleur et à la sécheresse, a été l'un des facteurs les plus déterminants pour modifier le contexte économique et humain de ces régions.

La Mauritanie a subi les effets de ces phénomènes. En particulier, les villes situées sur la route des caravanes descendant du nord-ouest vers le sud-est, qui avaient connu des périodes économiques fastes grâce au commerce, se sont trouvées soumises à la désertification et à l'abandon. Témoins des richesses passées, l'architecture urbaine originale et des bibliothèques de manuscrits, couraient le risque de disparaître.

Pour ce qui concerne les manuscrits, plusieurs tentatives ont été lancées depuis trois décennies pour les sauver. La première solution a été de les rassembler dans un lieu unique afin de les cataloguer dans de bonnes conditions et de les restaurer selon des méthodes traditionnelles ; mais ces collections étant des propriétés privées, leur déplacement nécessitait des précautions qui n'ont pas toujours été prises, ce qui a accru la méfiance des propriétaires devant toute proposition d'aide. Une seconde solution, a été de les reproduire sur microfilms, mais en les laissant dans leurs lieux de stockage, sans traitements particuliers. Si cette solution a permis de conserver des textes, elle n'a pas pu préserver leur matérialité et un certain nombre de manuscrits ont disparu depuis lors.

Depuis 1996, une opération de sauvegarde a été engagée sur les villes de Chinguetti et Ouadane où se trouvent environ 4.000 manuscrits dont les plus anciens datent des premiers siècles de l'hégire. La Fondation d'entreprise Rhône-Poulenc, associée à d'autres partenaires dont la FNAC et l'association Bibliothèques du désert, soutenue initialement par le ministère de la Coopération, a décidé d'apporter son concours financier à un projet intégrant la sauvegarde des collections sur leurs lieux de conservation à la réanimation culturelle et économique des deux villes. Les sommes recueillies sont placées dans un fonds de dépôt géré par l'UNESCO qui est maître d'œuvre du projet en concertation avec les autorités mauritaniennes (notamment la Fondation pour la sauvegarde des villes anciennes de Mauritanie, organisme interministériel).

Un conseil scientifique a proposé un plan de travail pluriannuel qui a privilégié trois axes : la réhabilitation de bâtiments pour y installer les livres et les moyens de traitement scientifique et technique ; l'inventaire puis le catalogage des documents ; la formation de personnels locaux au traitement des documents (nettoyage et reconditionnement), conjointement avec des actions d'animation prenant pour appui la fabrication des matériaux (cuir), et la fabrication de conditionnements (boîtes et pochettes) par des habitants réunis dans des structures de production.

Dans la phase actuelle, des travaux sont programmés sur des bâtiments destinés à devenir des bibliothèques, un stage de formation a été assuré par une restauratrice française (un second stage est prévu avant le printemps 2000), l'inventaire et le catalogage des manuscrits sont en cours de préparation.